

DANSE AFRICAINE KALIMBE

SAISON 2024 / 2025

Bonjour à toutes et tous, et bienvenue au sein de l'association Kalimbé.

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'inscription pour l'année de danse 2024/2025 :

- Les cours sont proposés le mardi de 19h à 20h30, dans la salle des fêtes de François, rue des écoles (lieu-dit Le Breuil)
- 1er cours le 17 septembre. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.
- Possibilité de participer à **un cours d'essai gratuit**, sans engagement.
- Une adhésion à Kalimbé de 5€ (indivisible) est due dès l'inscription.
- 3 formules d'inscription possibles :
 - Inscription **annuelle, paiement en 1 fois** (chèque ou espèce) **ou 3 fois** (uniquement par chèque)
 - Inscription **au trimestre**
 - Inscription mi tarif, pour les personnes ne pouvant venir qu'1 cours sur 2 du fait de contraintes familiales ou professionnelles

• Tarifs :

Engagement Annuel : 285€

(adhésion comprise : l'adhésion est incluse dans le montant du 1er versement)

	Chèque 1	Chèque 2	Chèque 3
Annuel en 1 fois	285 €	-	-
Annuel au trimestre	115 €	90 €	80 €
Mi-tarif	60 €	45 €	40 €

Engagement au trimestre :

	Sept-Décembre	Janvier-Mars	Avril-Juin
A régler au début du trimestre	156 €	130 €	117 €

(13€ le cours)

+ 5 € d'adhésion 1 fois dans l'année, avec le 1er versement

- Le dossier complet devra être remis **impérativement** dès le 2^{ème} cours
 - Fiche de renseignements,
 - Paiement
 - Questionnaire QS-Sport (ou certificat médical si vous répondez oui à une des questions)
*Un certificat médical n'est pas requis lorsque l'activité n'est pas affiliée à une fédération sportive. Cependant, si vous avez répondu oui à une des questions, Kalimbe demande la délivrance d'un certificat médical.*L'inscription sera validée à réception du dossier complet.
- Aucun remboursement pour convenance personnelle ne sera accordé.

Nous vous souhaitons une bonne année de danse au sein de notre association.

